Politiques Publiques de Lutte contre le Réchauffement Climatique

Retour d'expérience sur leur déploiement dans les villes, la marine marchande et les forêts **Everimpact**

Instruments de politiques publiques





TAXE CARBONE

CAP & TRADE





Marine marchande

Suivi des émissions de gaz à effet de serre

Collecte de données



Villes

Mesure précise des émissions de gaz à effet de serre



Forêts

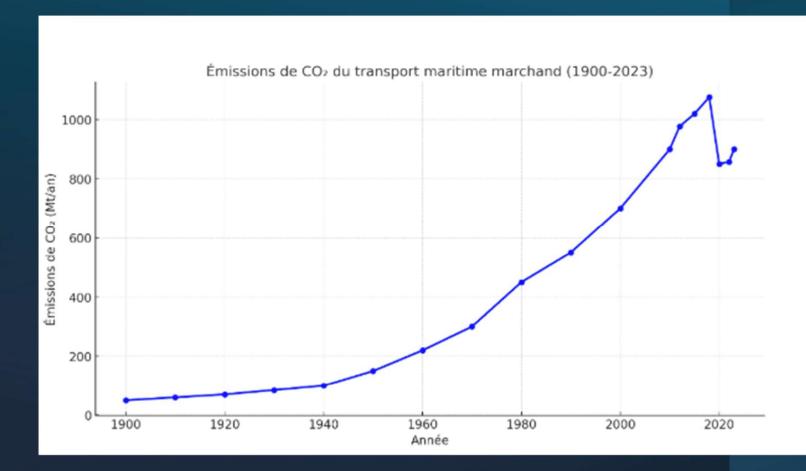
Suivi des émissions et de la séquestration de carbone



Analyse et valorisation



Réduction et monétisation des émissions



Évolution des émissions de CO₂ du transport maritime marchand

(1900-2023)

Période 1900-1950

- Croissance modérée: Les émissions augmentent lentement, passant de moins de 0,1 Gt/an en 1900 à environ 0,15 Gt/an en 1950.
- Facteurs: Transition de la propulsion à la voile et au charbon vers la vapeur, puis au diesel.

Période 1950-1970

- Croissance notable: Les émissions doublent, atteignant environ 0,3 Gt/an en 1970.
- Facteurs: Explosion du commerce mondial, modernisation de la flotte, et introduction de la containerisation.

Période 1970-2000

- Croissance continue : Les émissions augmentent régulièrement, atteignant environ 0,7 Gt/an en 2000.
- **Facteurs** : Expansion du commerce international, avec une croissance du trafic maritime plus rapide que les gains d'efficacité énergétique.

Période 2000-2018

- Croissance modérée: Les émissions passent de 0,7 Gt/an en 2000 à environ 1,1 Gt/an en 2018.
- **Facteurs** : Croissance continue du commerce mondial, mais avec des gains d'efficacité énergétique atténuant la hausse des émissions.

Période 2018-2023

- **Stabilisation**: Les émissions se stabilisent autour de 1,1 Gt/an, avec une légère baisse en 2020 due à la pandémie de COVID-19, suivie d'une reprise en 2021–2022.
- **Facteurs** : Fluctuations du commerce mondial, avec des périodes de réduction dues à des crises économiques et une reprise postpandémique.

Émissions des transports

par rapport aux émissions totales de gaz à effet de serre de l'UE* (2019)**



^{*}A l'exclusion du Royaume-Uni (UE-27)

Source: Agence européenne pour l'environnement (2022)



^{**}A l'exclusion de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (LULUCF)

^{***}Energie, industrie, résidentiel, commercial, institutionnel, agriculture, sylviculture, pêche et autres

La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur de la marine marchande

Niveau mondial: l'Organisation Maritime Internationale (OMI)

L'OMI, agence spécialisée des Nations Unies, est responsable de la régulation du secteur maritime international. Elle a adopté une stratégie révisée en 2023 visant à atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050, avec des objectifs intermédiaires de réduction de 30 % d'ici 2030 et de 80 % d'ici 2040 par rapport aux niveaux de 2008.

Principales mesures:

- Cadre Net-Zero (MARPOL Annexe VI, chapitre 5): Introduit en avril 2025, ce cadre combine des limites d'émissions obligatoires et un mécanisme de tarification du carbone, s'appliquant aux navires de plus de 5 000 tonneaux de jauge brute, représentant 85 % des émissions de CO₂ du secteur.
- Norme mondiale de carburant (Global Fuel Standard): Établit des exigences pour des carburants marins plus propres, favorisant la transition vers des énergies décarbonées.
- Système de tarification du carbone : À partir de 2027, un tarif de 100 USD par tonne de CO₂ émis au-delà d'un seuil fixé sera appliqué, générant des fonds destinés à soutenir les technologies maritimes propres et aider les pays en développement.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur de la marine marchande

EU Niveau européen : l'Union Européenne

L'UE a mis en place plusieurs réglementations pour décarboner le secteur maritime, intégrant des objectifs ambitieux dans le cadre du paquet "Fit for 55" et du système d'échange de quotas d'émission (EU ETS).

Mesures clés:

- Réglementation FuelEU Maritime: Depuis le 1er janvier 2025, tous les navires de plus de 5 000 tonneaux entrant dans les ports de l'UE doivent réduire l'intensité en GES de leurs carburants, avec des réductions annuelles progressives de 2 % en 2025 à 80 % en 2050 par rapport à la moyenne de 2020 Mobility and Transport.
- Extension de l'EU ETS au secteur maritime: Depuis juillet 2023, les armateurs doivent acquérir des quotas d'émission pour leurs émissions de GES, avec une réduction progressive du nombre de quotas disponibles, incitant ainsi à la transition vers des technologies plus propres Conseil International sur le Transport Propre.
- Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM): Ce mécanisme impose des droits de douane sur les importations de produits à forte intensité carbone, incitant les partenaires commerciaux à adopter des pratiques plus durables.

Le contrôle des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur de la marine marchande au niveau mondial

Système de surveillance, déclaration et vérification (MRV – Monitoring, Reporting, Vérification)

Tous les navires de 5 000 tonneaux de jauge brute et plus doivent :

- Mesurer leurs émissions de CO₂, consommation de carburant et distance parcourue.
- Déclarer ces informations **annuellement** à l'administration du pavillon et à l'OMI.

Les données sont vérifiées par des tiers indépendants (vérificateurs agréés).

Limites d'émission et standards techniques

- Energy Efficiency Design Index (EEDI) : norme obligatoire pour les nouveaux navires, impose une efficacité énergétique minimale.
- Ship Energy Efficiency Management Plan (SEEMP): plan de gestion de l'efficacité énergétique pour tous les navires.

Tarification du carbone et fonds pour la décarbonation

- À partir de 2027, les navires devront payer un prix sur le CO₂ émis au-delà d'un seuil, incitant à réduire les émissions.
- Les inspections portuaires peuvent vérifier la conformité aux règles OMI.

Le contrôle des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur de la marine marchande au niveau européen

EU ETS pour le transport maritime

- Depuis 2023, les émissions de GES des navires entrant dans les ports européens doivent être compensées par l'achat de quotas.
- Les autorités nationales vérifient les déclarations et contrôlent l'achat de quotas.

FuelEU Maritime

- Vérification de l'intensité carbone des carburants consommés dans les ports de l'UE.
- Les armateurs doivent fournir des rapports vérifiés par des tiers sur la conformité.

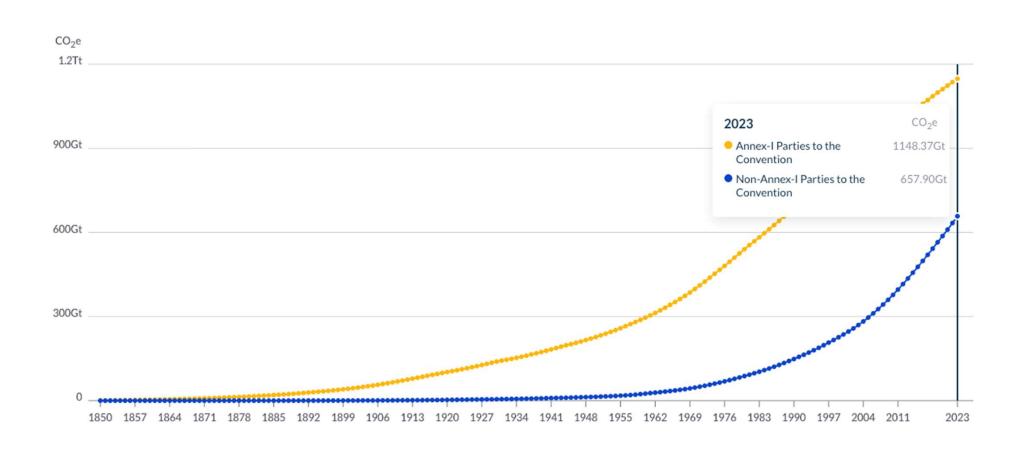
Inspections portuaires

 Les autorités portuaires peuvent inspecter la consommation de carburant, les certificats SEEMP et MRV, et imposer des sanctions en cas de non-conformité.

Outils techniques de contrôle

- Capteurs et systèmes automatisés pour mesurer la consommation de carburant et les émissions.
- Rapports électroniques envoyés aux autorités compétentes.
- Audits indépendants pour certifier l'exactitude des données.

Emissions globales cumulées provenant à 70% des villes de plus de 100K hab.



Evolution de la sequestration du CO2 dans les forêts

Période approximative	Estimation directionnelle (séquestration nette forestière)	Contexte / facteurs principaux		
≈ 1900-1950	probablement faible puits (voire neutre), croissance forestière plutôt modeste par rapport aux pertes	surtout exploitation forestière, peu de reforestation, peu de données, moindre pression des combustibles fossiles au début mais déjà dégradations régionales		
1950-1990	augmentation progressive du puits forestier mondial	régénération forestière dans certaines régions, meilleures pratiques, augmentation de la couverture forestière dans les pays tempérés, effet fertilisation CO ₂ , réduction relative des destructions forestières dans certains pays développés		
1990-2000	pic élevé du puits forestier, surtout des forêts intactes tropicales + forêts tempérées/régénérées	forte croissance forestière, encore des zones intactes, capacité de croissance élevée		
2000-2010	début de stagnation / légère baisse dans certaines régions intactes; gain dans les forêts régénérées & tempérées	perturbations climatiques, pression démographique, conversion des terres, déforestation tropicale		
2010-2020	baisse plus marquée du puits dans certaines régions, mais augmentation partielle dans d'autres (régénération, reboisement)	intensification des feux, sécheresses, maladies, mais aussi efforts de restauration et protection plus forts		
Depuis ~2020	puits forestier toujours net, mais vulnérable, avec risque d'affaiblissement accru si les perturbations augmentent	changement climatique, incendies massifs, sécheresses, perte de forêts intactes, mais aussi politiques de restauration plus fortes		

Évolution historique des prix du carbone forestier

- Années 1990 : Les marchés du carbone étaient embryonnaires, avec peu de mécanismes de tarification établis. Les crédits carbone forestiers étaient rares et leur prix difficilement déterminable.
- **Début des années 2000**: L'initiative du Mécanisme de développement propre (MDP) sous le Protocole de Kyoto a permis la création de crédits carbone, y compris ceux issus de projets forestiers. Cependant, les volumes étaient encore faibles et les prix variables.
- 2010-2015: Les prix des crédits REDD+ (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts) ont fluctué entre 3 et 5 USD par tonne de CO₂, selon les projets et les régions. Ces prix étaient influencés par la demande limitée et les incertitudes réglementaires.
- 2016-2020 : Avec l'Accord de Paris et l'augmentation des engagements climatiques, la demande pour les crédits carbone forestiers a augmenté. Les prix ont connu une légère hausse, atteignant environ 6 à 8 USD par tonne de CO₂ pour certains projets.
- 2021-2024: La demande pour des crédits de haute qualité a continué de croître, notamment pour ceux certifiés par des labels tels que le Label Bas-Carbone. Les prix ont varié en fonction des caractéristiques des projets, avec des prix moyens allant de 10 à 35 EUR par tonne de CO₂, certains projets spécifiques atteignant jusqu'à 60 EUR.



Maritime Case Study

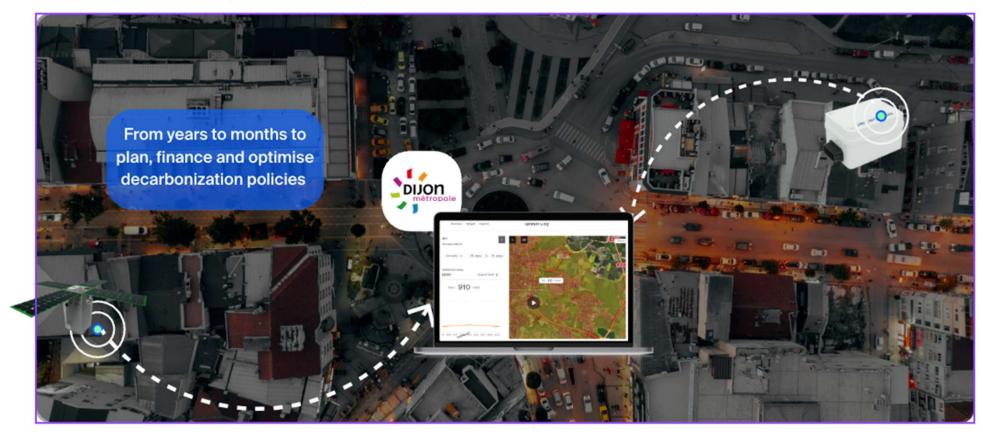


Everimpact S.A.S RIGHTS RESERVED

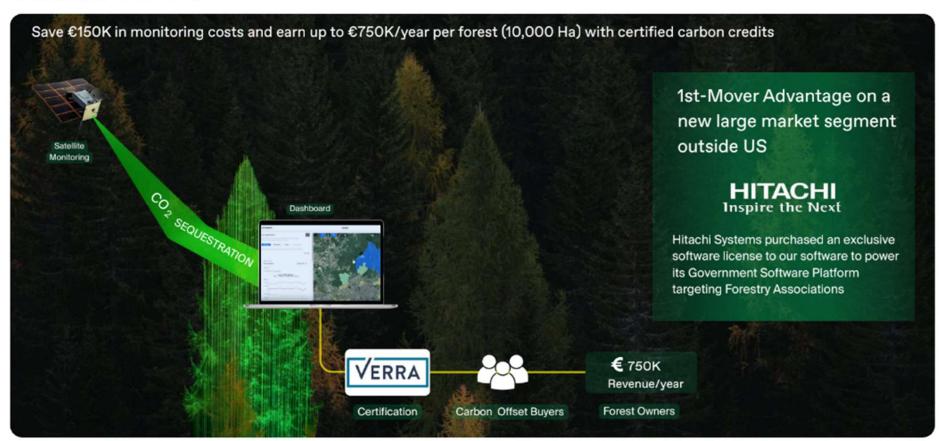
First GHG Tracking System Certified as Compliant in regards to EU and IMO Regulations.



1st city-scale real-time GHG monitoring system, deployed in Dijon Metropole



1st Verra Certified Monitoring System for Forest Carbon Offsets outside the US



We hold 3 patents claims covering our core frontier technology for monitoring emissions in Shipping, Urban Environments, and Forestry.

Everimpact Sensing Tech

Capture



Proprietary firmware and software embedded on mobile, fixed, and satellite sensors to capture raw data.

Everimpact **Data Engine**

Process



Proprietary algorithms convert raw sensor and satellite data into accurate greenhouse gas measurements from multiple locations.

Everimpact Al Engine

Analyse

.....

.....



Proprietary algorithms designed to enhance accuracy in pinpointing and measuring specific emission sources.



BREVET D'INVENTION Code de la propriété intellectuelle - Livre VI REQUETE EN DELIVRANCE

Numéro d'enregistrement : FR2408287 Lieu de dépôt : 92 INPI - Dépôt électronique

Date de la demande : 25/07/2024

Référence client : 05198R002FR Type de brevet : Brevet français Demande provisoire : Non

Rubrique 1 : NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR OU DU MANDATAIRE À QUI LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE

Société/Cabinet : RVDB Nom/Prénom: Monsieur Vandenbossche Simon

Adresse:

85 place Marmottan 62405 Béthune cedex

Rubrique 2: TITRE DE L'INVENTION

Titre : Système de meaure en continu des émissions d'un circuit de gaz d'échappement d'un bateau

Rubrique 3 : PRIORITÉS

Rubrique 4 : DEMANDEURS

Rubrique 4 - 1 : DEMANDEURS (Personne Morale)

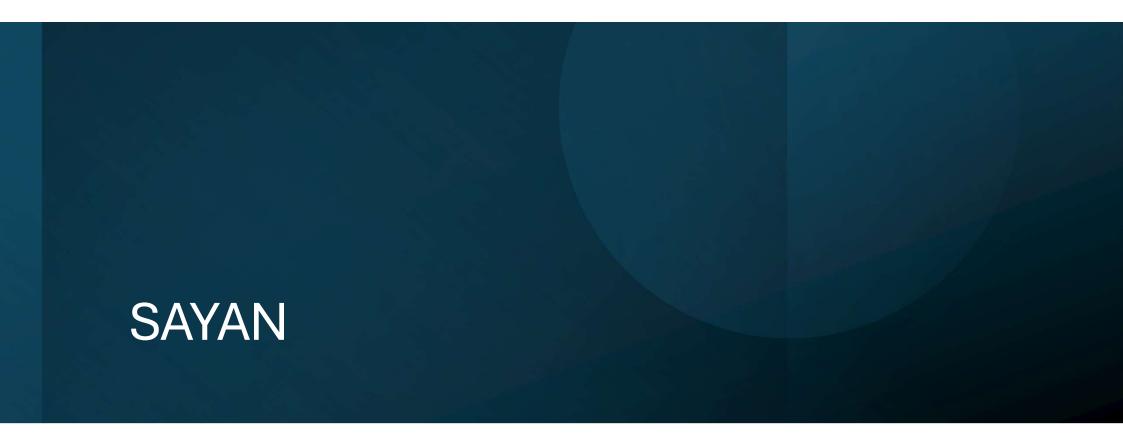
Dénomination sociale : EVERIMPACT Forme juridique : SAS, société par actions simplifiée

N°SIREN:

814798971 Adresse

> 34 RUE DES 3 FRERES LE ROY 29850 PLABENNEC

France



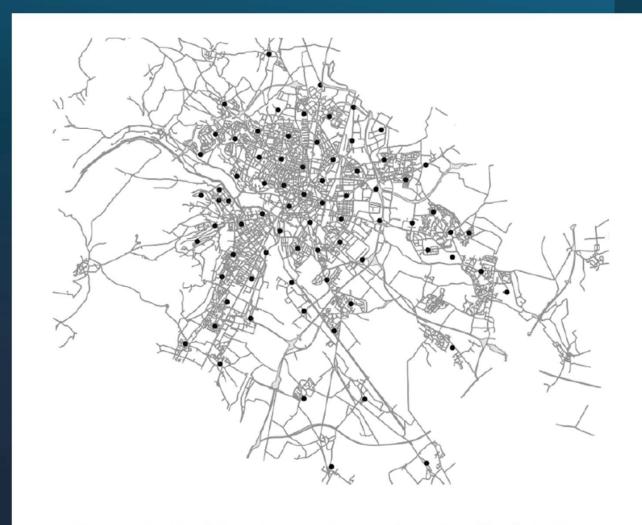
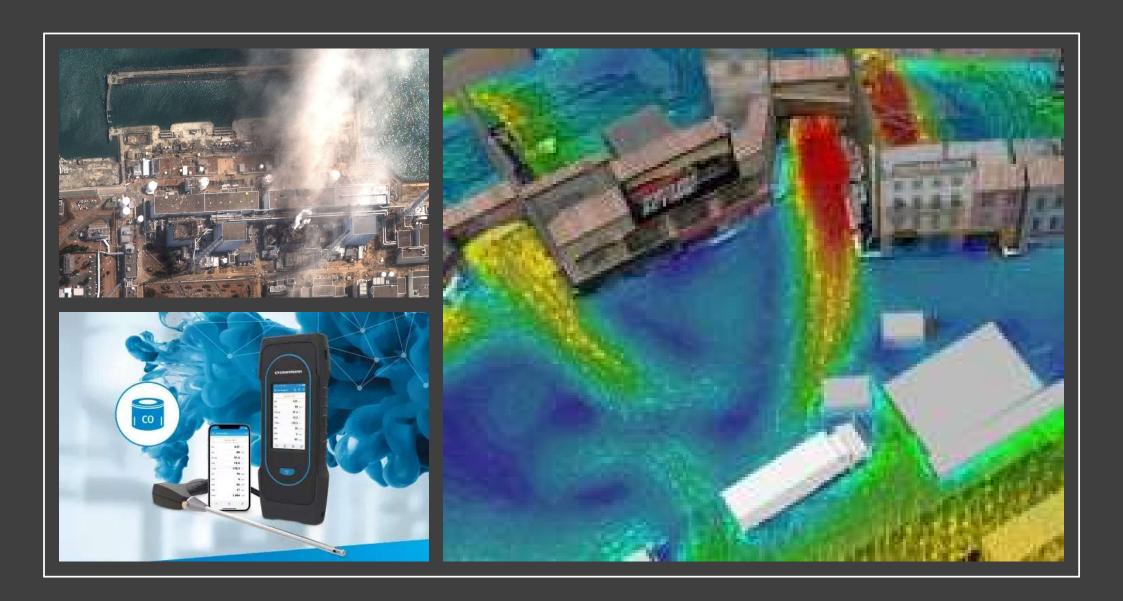


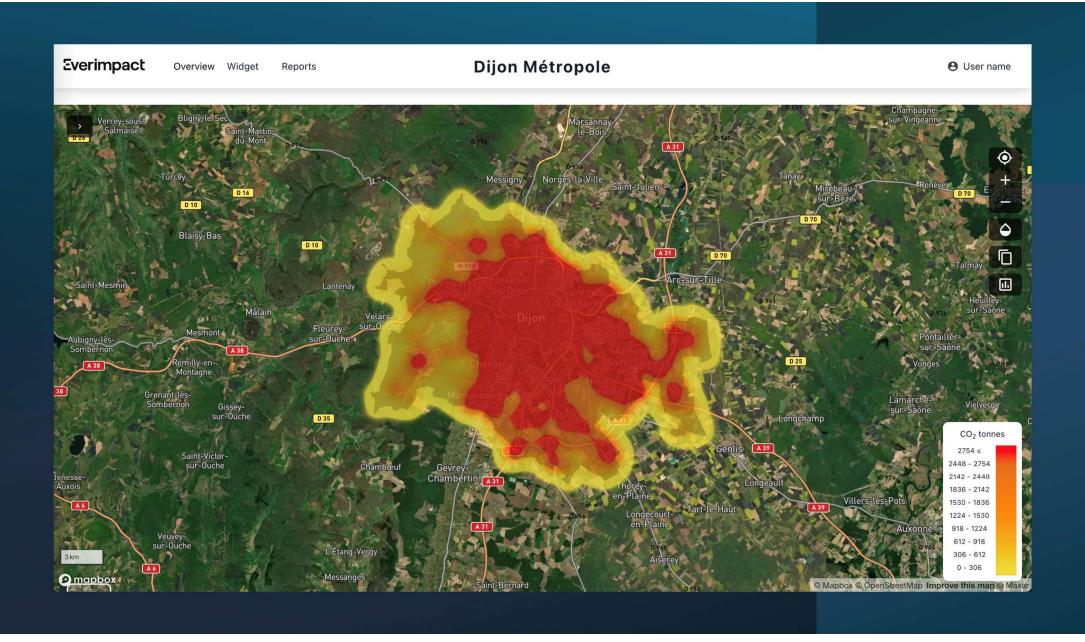
Figure 3 : Position des capteurs dans la ville de Dijon

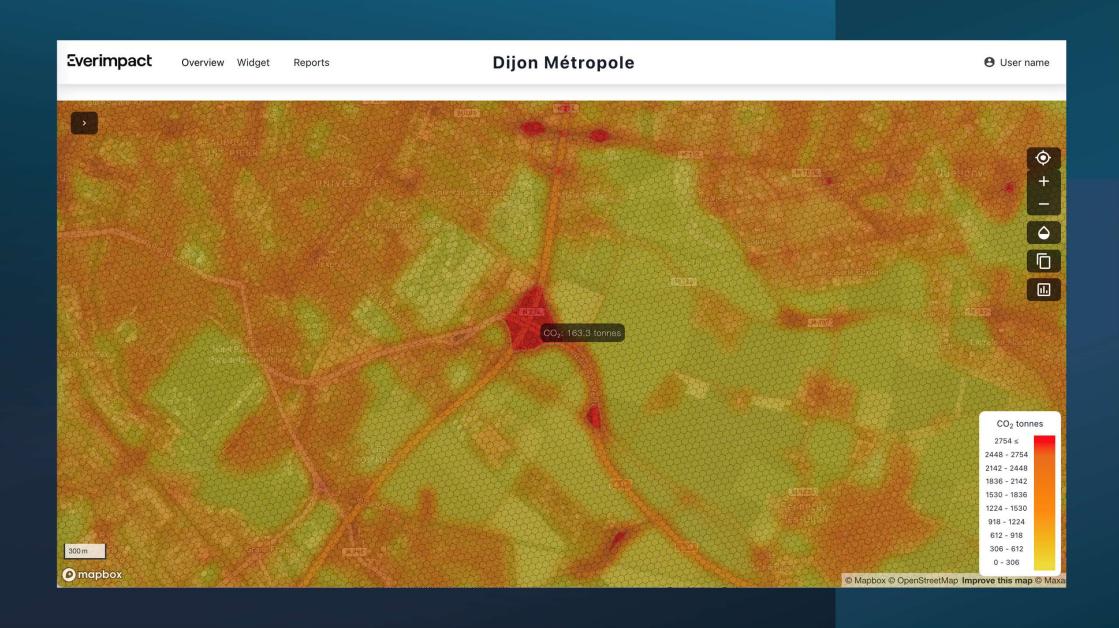


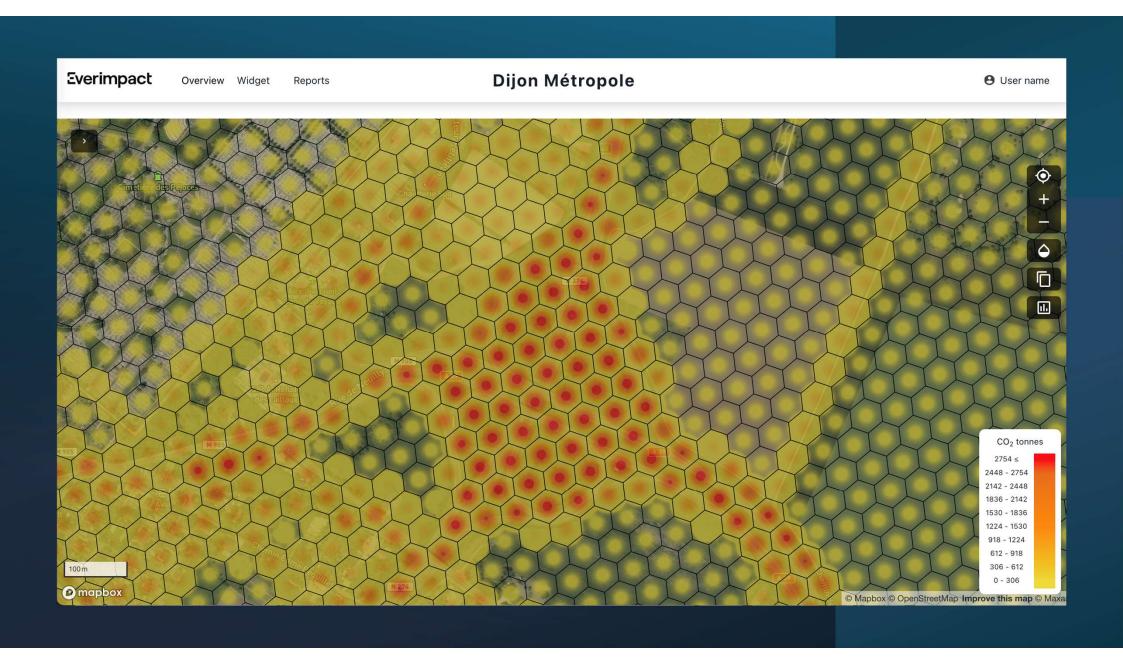


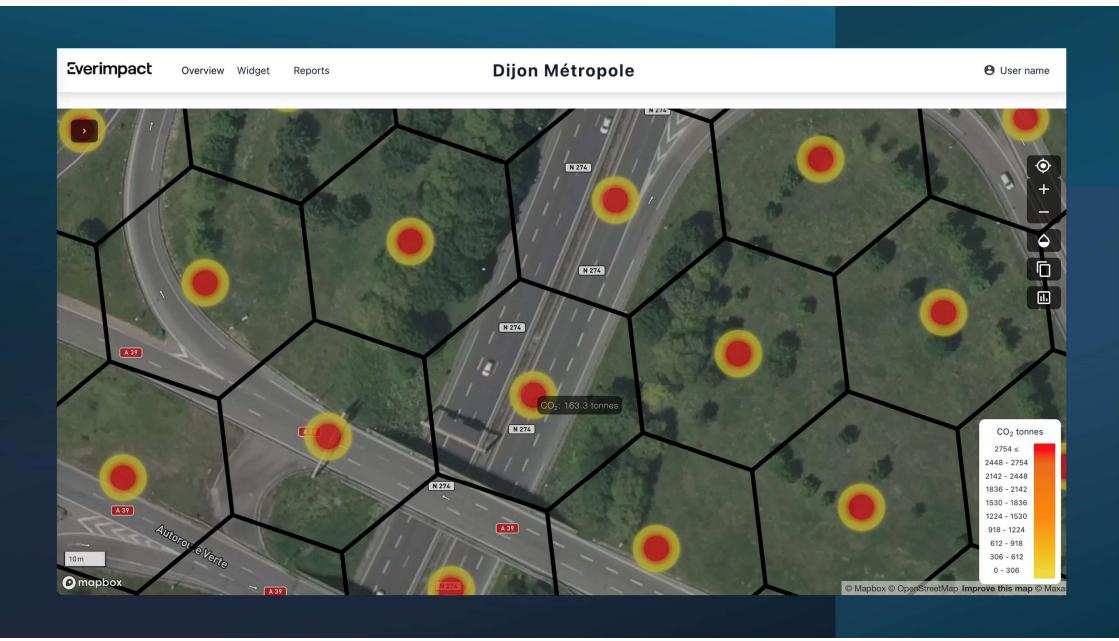


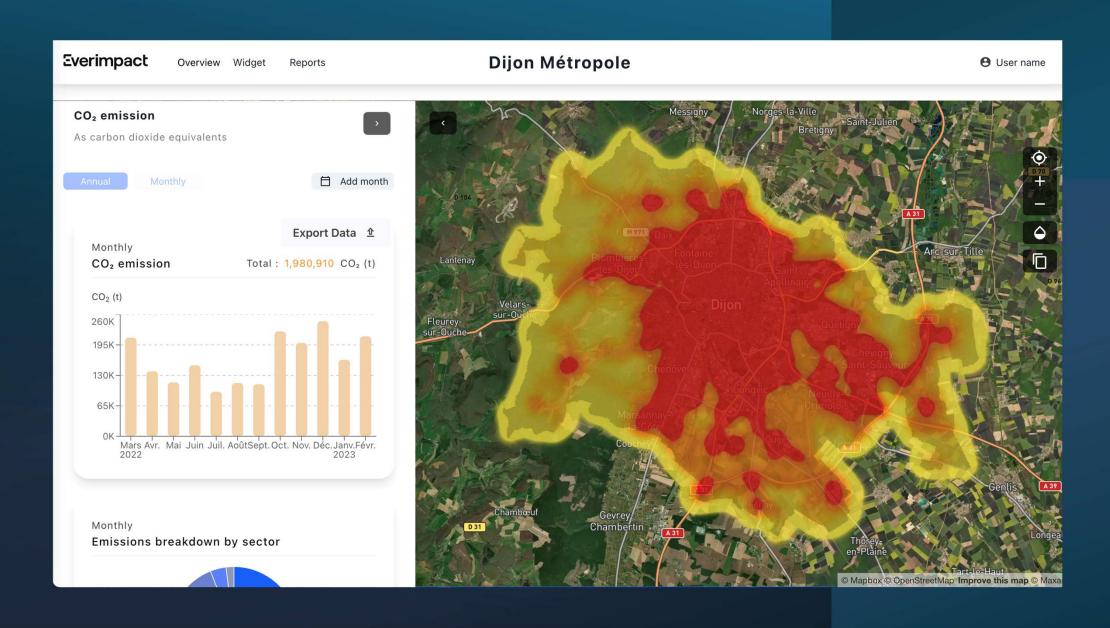


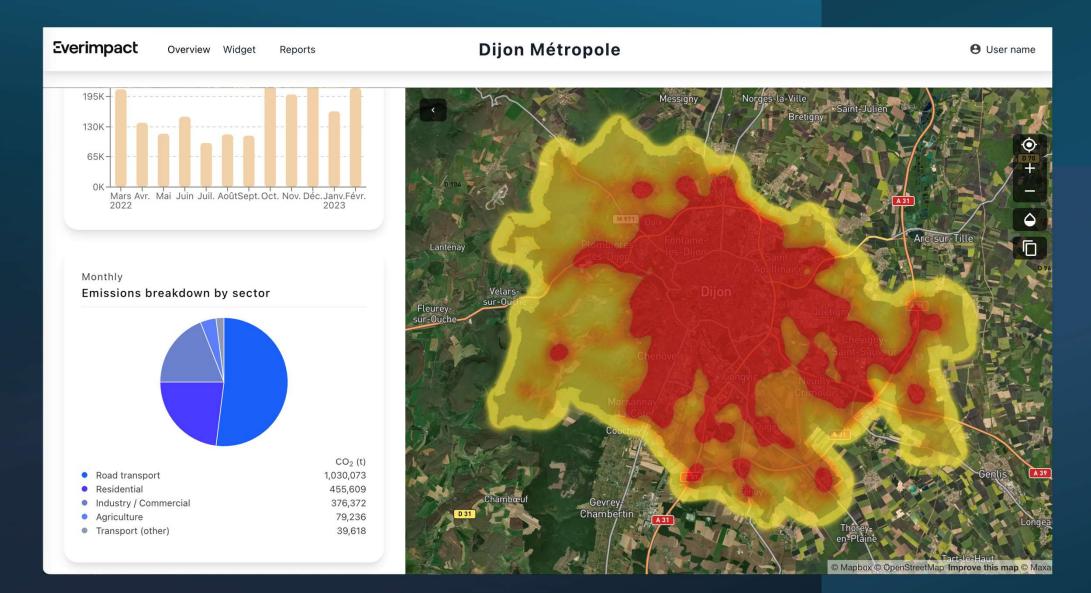






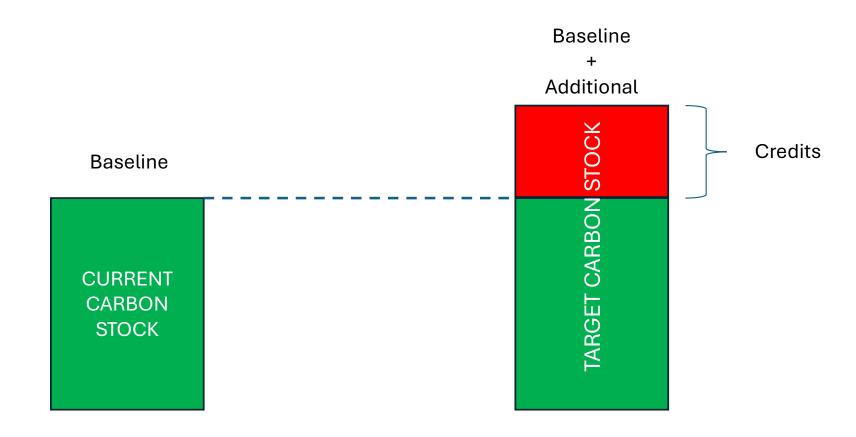






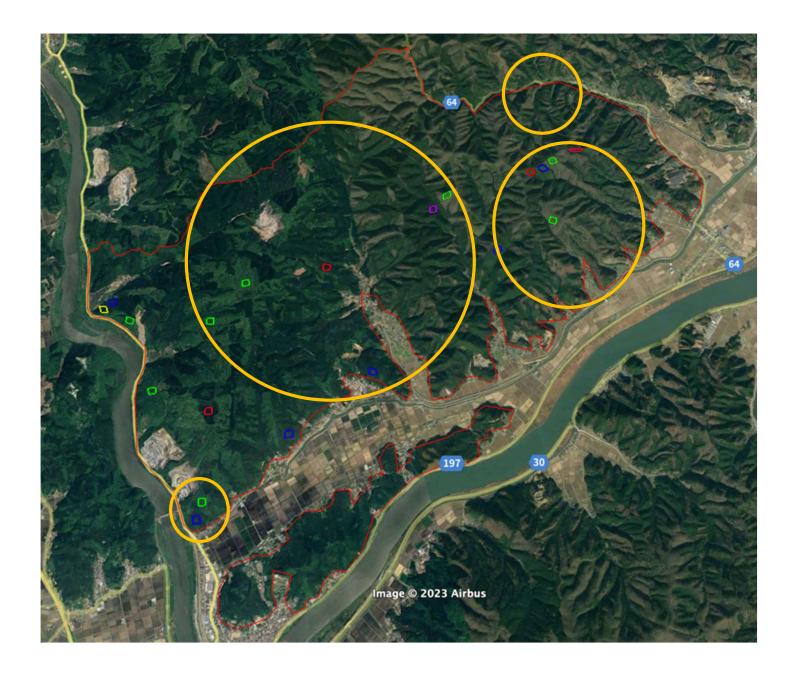


Principle of additionality



The colored parcels are the one hectare samples used to calibrate our model in first instance (Feb 23)

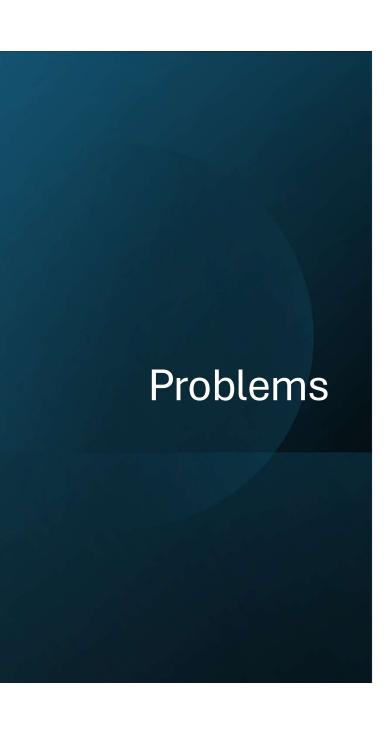
The yellow cercles are the approximate areas covered during the joint Hitachi/Everimpact field visit 10/07/2023





Ishinomaki forest

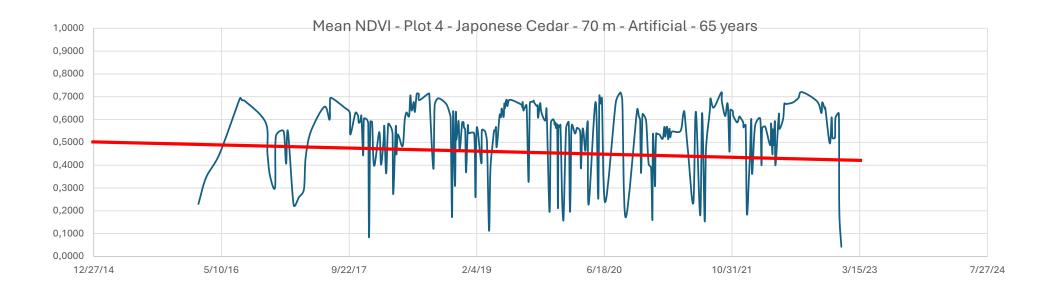




- Same age (60-70 years)
- Single specie (*Cryptomeria japonica*)
- Single stored
- Excessive density (600-800 trees per ha)
- Small diameter (15 to 50 cm at 1.3m)
- High height (35-45 m)
- No young trees
- Poor biodiversity
- High vulnerability to pests
- High vulnerability to fire
- Limited soil carbon stock
- High sensitivity to water stress



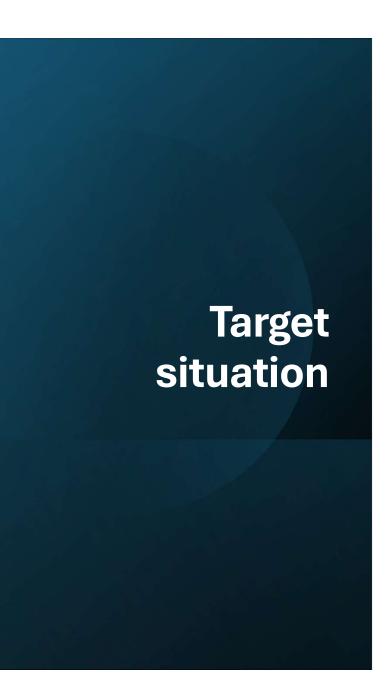
Key metrics



Key metrics

Age	QUERCUS / LARCUS	BAMBOO	BROAD LEAVED TREES	RED PINE	CYPRES	CEDAR	total
41 -50	0,97	0,22	1 43,91	33,50	18,48	286,06	
21-30	0,07	1,41	6,55	-	27,46	29,37	
31-40	1,14	0,17	30,82	1,69	30,36	103,07	
11-20	0,24	2,77	21,94	1,16	3,74	5,05	
61 -80	16,92	0,59	475,27	17,44	1,16	432,70	
51 -60	3,38	0,59	211,11	1 46,00	7,89	636,80	
1-10	0,09	1,89	1,03	0,17	0,15	1,71	
81-90	2,70	0,70	38,58	1,30	3,67	63,60	
>101	0,31	0,06	2,00	0,61	0,42	8,50	
91-100	0,13	0,02	1,93	0,33	0,50	10,33	
	25,96	8,41	933,14	202,19	93,84	1577,19	2840,72

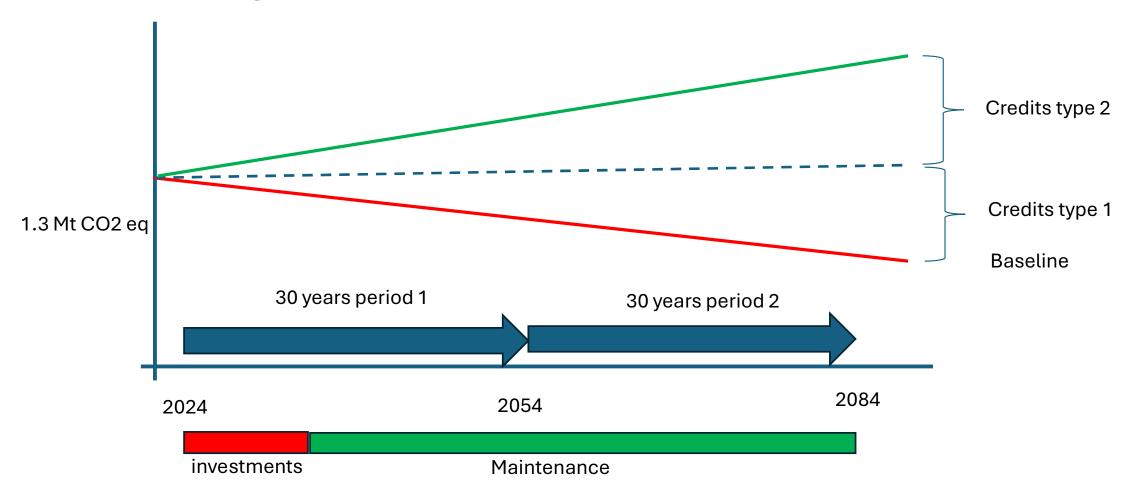
65% Planted coniferous mainly *Cryptomeria japonica* 35% Native broad-leaved



- Balance age pyramid (0-100 years)
- Multiple species
- Multi-stored
- Moderately high density (350-400 trees per ha)
- Varied diameters (3 to 80 cm at 1.3m)
- Moderate height (15-40 m)
- High biodiversity
- High resilience to pests
- High resilience to fire
- High soil carbon stock
- Low sensitivity to water stress



Strategic approach



Transformative process

- Remove 50-60 % of the existing cedar trees in 5 years roughly (700K trees)
- Transform the corresponding volume of wood in housing and furniture (1 M m3)
- Plant new seedling of at least 15 different climate change resilient species in next 5-10 years and then every year as a routine

PDD must have:

- Discuss with IFC and obtain their adherence to the proposed approach (or propose a better one)
- Get inspiration (and organize collection of seeds) from neighboring natural forest ecosystems (national parks)
- Define transformative process & procedures (and timeline) to realize the transformation
- Calculate operational needs and cost (human resources, technology, equipment incl. machinery)
- Calculate expenditure and income for the next 30 years, from the two key sources of revenue:
 - · Value added wood long life products
 - "Carbon credits" (and other ecosystemic services)
- Obtain consent from land-owners and approval from local and national regulatory authorities